



Compte rendu SRIAS 25 septembre 2020

En présence de Mme Siffermann, Sgare adjoint, la plénière de la SRIAS s'est tenue dans ce contexte sanitaire au conseil départemental de la Moselle. Étaient les présents les représentants de l'administration ainsi que les représentants titulaires et suppléants. La plénière devait avoir lieu initialement le 17 mars 2020 mais a été reportée en raison du confinement sanitaire.

Une liminaire intersyndicale qui figure en pièce jointe a été lue. Elle rappelle la gestion de la crise sanitaire, ses effets et toute l'importance de l'action sociale dans nos ministères.

L'intersyndicale a demandé une politique transparente de l'administration visant à soutenir les restaurants inter administratifs et favoriser leur accès dans le respect des mesures barrières.

En ce qui concerne le poste de correspondant administratif au sein de la SRIAS, l'intersyndicale se félicite de la pérennisation du poste de correspondant administratif. Néanmoins, la région étant aussi grande que la Belgique, ce poste d'un ETP à temps plein n'est pas suffisant actuellement et oblige le correspondant actuel, le président, le vice-président et les membres de la SRIAS à effectuer du travail supplémentaire.

Il a été également demandé de clarifier la situation du statut du président ainsi que celui du vice président.

La Sgare a répondu que le poste de correspondant administratif était pérennisé sur le budget du BOP 354. La CASEP est mutée et sera remplacé par un personnel d'ici un mois au maximum.

La CGT a exigé le renfort d'un correspondant administratif supplémentaire ainsi que la transparence sur la fréquentation des restaurants administratif. Concernant le poste supplémentaire de correspondant administratif, cela ne dépend pas d'elle. Une subvention de 4 000 € par Restaurants interadministratif a été obtenu.

Concernant le budget de la SRIAS, il était en 2019 de 357 000 €, de 411 051 € en 2020 et sera de 452 157 € en 2021.

Les représentants CGT rejoins par l'ensemble des organisations syndicales (sauf Solidaires et des représentants de l'administration qui ont voté pour) se sont abstenus sur ce budget (9 votes en faveur de l'abstention contre 11 voix pour). En effet, la CGT se félicite de l'augmentation du budget mais sans moyens humains supplémentaires, il ne sera pas tenable. Le budget est donc validé malgré un recomptage des votes (effectué à trois reprises !).

En raison du contexte sanitaire, les actions séjours pour adolescents prévus à Berlin et Rome sont annulés en 2020 et reportés à une date ultérieure. Certaines actions n'ont pas été remplies comme Astérix mais globalement les actions reportées du fait du confinement pourront être conduites en 2020 sauf si le contexte sanitaire venait à s'aggraver.

La CGT a également alerté l'administration sur les normes sanitaires du restaurant administratif à Metz. En effet, ont été constaté aucune distanciation ni nettoyage des tables. L'administration a répondu que le contexte économique avait nécessité un assouplissement des normes sanitaires. La CGT a répondu que la santé des agents devait être une priorité et non la rentabilité économique. Ont été cités en exemple le respect des normes sanitaires dans les restaurants administratifs de la DGFIP.